



**Association Intercommunale d'Accueil de jour
des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 27 septembre 2023 à Vich

Vice-Présidence : Madame Monya Jaccard

Liste des 12 Communes sur 16 représentées :

Arzier-Le-Muids	3 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	1 voix	Longirod	0 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	0 voix	Prangins	4 voix
Duillier	0 voix	St-Cergue	0 voix
Genolier	2 voix	St-George	2 voix
Givrins	2 voix	Trélex	2 voix
Gland	8 voix	Vich	2 voix
		Total	30 voix

Le conseil intercommunal

Vu Le préavis N°02/2023 relatif au budget 2024.

Oùï Le rapport de la Commission de gestion et des finances.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

➤ D'accepter le budget 2024 - Préavis N°02/2023.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Vice-Présidente

Monya Jaccard

La Secrétaire

Vanessa Wicht

Gland le 2 octobre 2023